

Séance du 1^{er} décembre 2020 à 18h15

Délibération n°2020-52

Nombre de conseillers En exercice : 68 Présents : 51	Absents : 17 - dont supplés : 6 - dont représentés : 2 procurations Votants : - dont « pour » : 59 - dont « contre » : 0 - dont abstention : 0
---	--

Le 1^{er} décembre deux mil vingt à 18 heures 15 mn, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 23 novembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la salle du cinéma de Cizos.

Présents : SENAC Annie suppléante de MAUMUS Jean, GANDIT Isabelle, DUCAUD Aline, ARNAUD Alexandre suppléant de MAILHES Jean-Louis, VERDIER Jean-Marc, BRUZZEAUD Anne-Marie, LAYERLE Christian, BETBEZE ABADIE Christophe, VICTORIN Éric, FONTAN Guy, VERDIER Bernard, ABADIE Francis, MAJOURAU Alain, ABADIE Pierre, CHEF D'HOTEL Annick, GHARFI Paul, BOYER Didier, ASPECT Joël, ROUSSE Gaëtan, ADER Jean-Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, DUBOSC Michel, ABADIE Pascale, CASTET Francis, LE BIHAN Jean-Michel, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, LUSCAN Pierre, GAYE Frédéric, GALES Jean-Luc, ZAÏTER Chaabane, MOLE Michel, MOULEDOUS Michel, CIEUTAT Yves, CASTERAN Joël, ROSSIGNOL Monique, BARTHE Gérard, HUSS Coralie, FRANCINGUES Alain, PIQUE Eric, LABAT Pierre, DUFFO Eric, SORBET Jean-Louis, GALIN Myriam suppléante de REY Henri, TOUZANNE Jean-Pierre suppléant de SOLLES Myriam, ABADIE Laurent suppléant de LANNEGRASSE Nadège, LABERENNE Jean-Michel, GRASSET Jean-Pierre, MAUMUS Maryse, FONTAN Elisabeth, CIEUTAT Serge, MOULEDOUS Jean-Claude, PASQUINE Suzanne, SARRACANIE Jean-Paul, LOULA Pierre suppléant de MATHA Philippe, FOURCAUD Thierry, LACOSTE Henry

Absent(e)s : MAUMUS Jean, DUTREY Christian, LOUGE Bernard, DESSACS Christian, LURDE Jean, MATHA Philippe, LAPEYRE Jean-Paul, DAZET Joël

Excusé(e)s : MAILHES Jean-Louis, LAGARDE Josiane, FORTASSIN Catherine, DUPRAT Christian, REY Henri, SOLLES Myriam, LANNEGRASSE Nadège, IZA VERGARA Isabelle, DAYRES Dominique

DAZET Joël a donné procuration à CASTERAN Joël

DAYRES Dominique a donné procuration à GRASSET Jean-Pierre

Monsieur CIEUTAT Serge est nommé secrétaire de séance

Monsieur BARTHE Président de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac donne la parole à M. VERDIER Bernard Président du PETR des Coteaux qui a présenté les deux dispositifs suivants :

Le premier dispositif est :

- OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'habitat) Point qui a été validé lors du bureau le 6 février 2019. M. Verdier a demandé aux membres du conseil communautaire de confirmer la poursuite et le soutien de la mise en place de l'OPAH.

M. VERDIER informe les membres du conseil présents que le programme OPAH est mis en place pour une durée de 5 ans et la participation financière de la Communauté de Communes sera au prorata du nombre de dossiers déposé sur le périmètre de notre territoire, elle sera à rembourser au PETR des coteaux porteur du projet.

Le second dispositif :

- PTRE (Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique) qui consiste à la création d'un Guichet Unique de Rénovation Energétique (GURE)

M. VERDIER rappelle aux membres du conseil communautaire présents l'importance de la mise en place de ces programmes car ils sont le levier important pour le tissu économique de notre territoire et qu'il s'agit d'un projet de développement au service des habitants.

Après avoir délibéré et à l'unanimité les membres le Conseil Communautaire approuvent :

- La proposition de M. VERDIER de renouveler au PETR des Coteaux porteur du projet le soutien au programme OPAH
- Le montant de la participation annuelle,
- La participation au PTRE et Guichet Unique de Rénovation Energétique
- Et autorise le Président M. BARTHE à signer tous les documents et actes y afférents

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**Le Président,
Gérard BARTHE**

